

**COMMUNIQUÉ** – diffusion immédiate

## LES RELATIONS DE TRAVAIL EN MULTIMÉDIA

### LES PRODUCTEURS MAINTIENNENT LE BPCI COMME STRUCTURE DE NÉGOCIATION ET DE REPRÉSENTATION

(Montréal, le 21 juin 2002) – Les producteurs multimédia affirment clairement leur volonté de maintenir et développer les activités du Bureau des producteurs en contenu interactif (BPCI). Cette décision a été prise à l'occasion d'une assemblée extraordinaire du BPCI, tenue hier à Montréal. Un des objectifs était de faire le point sur la question des relations de travail dans le secteur de la production multimédia au Québec, incluant la vidéo et l'événement.

« Je suis très heureux de la participation des producteurs, de leurs interventions et de leur volonté de s'engager sur les différents comités, de commenter René Lepire, président du BPCI. On commence à admettre l'importance structurante d'une organisation comme la nôtre. Les relations de travail font partie intégrante de cette industrie et il faut ménager temps et argent pour ces dossiers. »

L'avenir du BPCI était un des points à l'ordre du jour. Le tout lié à un niveau de financement moindre que ce qui était initialement prévu. Après avoir examiné divers scénarios, incluant l'intégration à une autre association ou la dissolution pure et simple, il a finalement été convenu de poursuivre les activités. Dans l'immédiat, les quelque 25 producteurs présents ont convenu de débiter dès que possible des négociations avec les associations d'artistes. Ils ont aussi décidé de poursuivre un travail de fond sur le positionnement du BPCI et ce, par rapport à ses secteurs d'interventions et aux autres regroupements en multimédia et en audiovisuel.

Ces décisions ont notamment été prises en perspective des impacts du jugement récent de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (CRAAAP) portant sur le secteur du multimédia. Jugement qui, pour le moins, laisse une grande place à l'interprétation de la part des associations d'artistes et pourrait se traduire par des conséquences financières lourdes sur la pratique quotidienne des producteurs.

Parmi les membres qui travailleront sur les comités de négociation et de positionnement on retrouve les personnes suivantes : Tanya Claessens de Kutoka, Serge Carrier de Cogniscience/Micro-Intel, Ron Vaillancourt du Groupe I.C.E., Guillaume Aniorde d'Inpix Media, Julie Lachance d'Ubisoft, Martin Gauthier de Diesel, Philippe Belec d'Innovation et Guy L'Écuyer de Productions Guy L'Écuyer.

Pour René Lepire, « C'est rassurant de constater que les nouveaux membres sont des intervenants de grande valeur et qu'ils proviennent de tous les secteurs de l'industrie. Leur contribution va permettre de préparer un grand débat sur les enjeux de notre industrie lors de l'assemblée générale qui se tiendra au début de l'automne prochain ».

**COMMUNIQUÉ** – diffusion immédiate

**À propos du BPCI**

Le Bureau des producteurs en contenu interactif (BPCI) a vu le jour dans le cadre de la fusion de l'Association des producteurs en multimédia du Québec (APMQ), du Forum des inforoutes et du multimédia (FIM) et du Consortium CESAM. Par ailleurs, en août 2001, a été officialisée la fusion avec l'Association des producteurs audiovisuel de commande (APAC). Depuis, la mission du BPCI est de représenter, défendre et assurer la promotion des intérêts des producteurs multimédia, de commande et d'édition, et négocier en leur nom des ententes collectives avec les différents syndicats d'artistes.

- 30 -

*Renseignements :*

Gilbert Ouellette (514) 522-0548 ou (514) 813-3586 ou [go@radarconseils.ca](mailto:go@radarconseils.ca)